



AMÉNAGEMENT • DÉVELOPPEMENT DURABLE • ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Élaboration du SRADDET

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

Contenu et calendrier

Club PLUi, Pont-à-Mousson, le 17 mars 2017

Le SRADDET : une obligation pour les Régions

Loi NOTRe août 2015 / Ordonnance juillet 2016 / Décret août 2016

Objectif du SRADDET

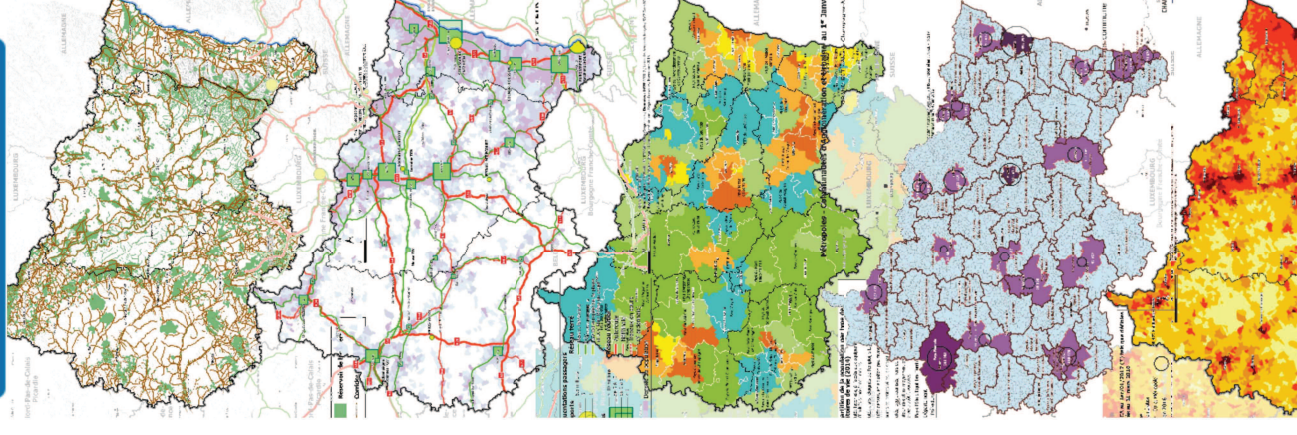
Vision stratégique unifiée et claire sur l'aménagement et le développement durable et équilibré des territoires pour renforcer l'attractivité du Grand Est

Ambition pour le SRADDET

- ☑ avoir un **projet politique fédérateur** pour le Grand Est
- ☑ renforcer l'action collective en faveur du **développement durable**
- ☑ impulser un **aménagement structuré** des territoires
- ☑ conforter le Grand Est dans son environnement **transfrontalier**
- ☑ accompagner le **développement territorial** faisant écho au SRDEII*

Enjeux pour la Région...

- **lisibilité et cohérence** de l'action régionale (mettre en compatibilité les dispositifs régionaux avec les orientations du SRADDET)
- **appropriation et applicabilité** du SRADDET (réussir la concertation)
- **dialogue Région-territoires** : « faire région »



Le SRADDET: un schéma stratégique intégrateur

Il fixe des objectifs et des règles dans les thématiques suivantes :

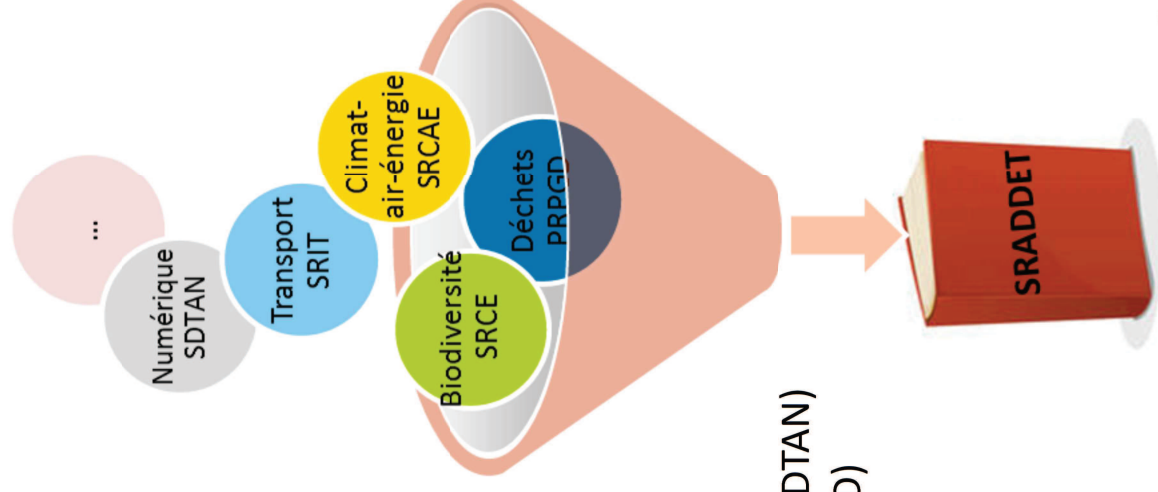
- Egalité-équilibre des territoires
- Transport-mobilité
- Climat-air-énergie
- Biodiversité-eau
- Déchets
- Habitat et gestion économe de l'espace

Il se substitue aux schémas qu'il intègre:

- 3 schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE)
- 3 schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE)
- 2 schémas régionaux des infrastructures de transport (SRIT)
- les schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN)
- le futur plan régional de prévention et gestion des déchets (PRPGD)

Il est à articuler avec les autres stratégies régionales :

SRDEII, le CPRDFOP, tourisme, transfrontalier, sport, forêt-bois, biomasse, santé, santé environnement et la prospective du Grand Est...



Habitat

Espaces urbains

Espaces ruraux

Équipements Inter-territorialité

Services à la population

Territoires limitrophes

Numérique **Forêt**

Égalité des territoires

Économie circulaire Économie territoriale

Santé environnement Agriculture

Consommation foncière

Risque inondation Tourisme

Transfrontalier

Friches

Aéroports

Transport fluvial

Routes

Logistique Pistes cyclables

Ports

Rails

Eaux souterraines et de surface

Qualité et quantité Milieu aquatique

Intermodalité

Infrastructures

Trame verte et bleue

Paysages

Transport et mobilité

Réservoir de biodiversité

Usagers

Information

Billetique

Continuités écologiques

Faune et flore

Cohérence transports publics

Tarifification

Zones de perméabilité Biodéchets

Consommation d'énergie

Bâti résidentiel et tertiaire

Part modale de la voiture

Déchets du BTP Déchets dangereux

Énergies renouvelables

Pollution atmosphérique

Prévention **Déchets**

Émission et séquestration de GES

Climat-air-énergie

Traitement

Énergies de récupération

Production

Flux

Collecte

Atténuation

changement

Valorisation

climatique

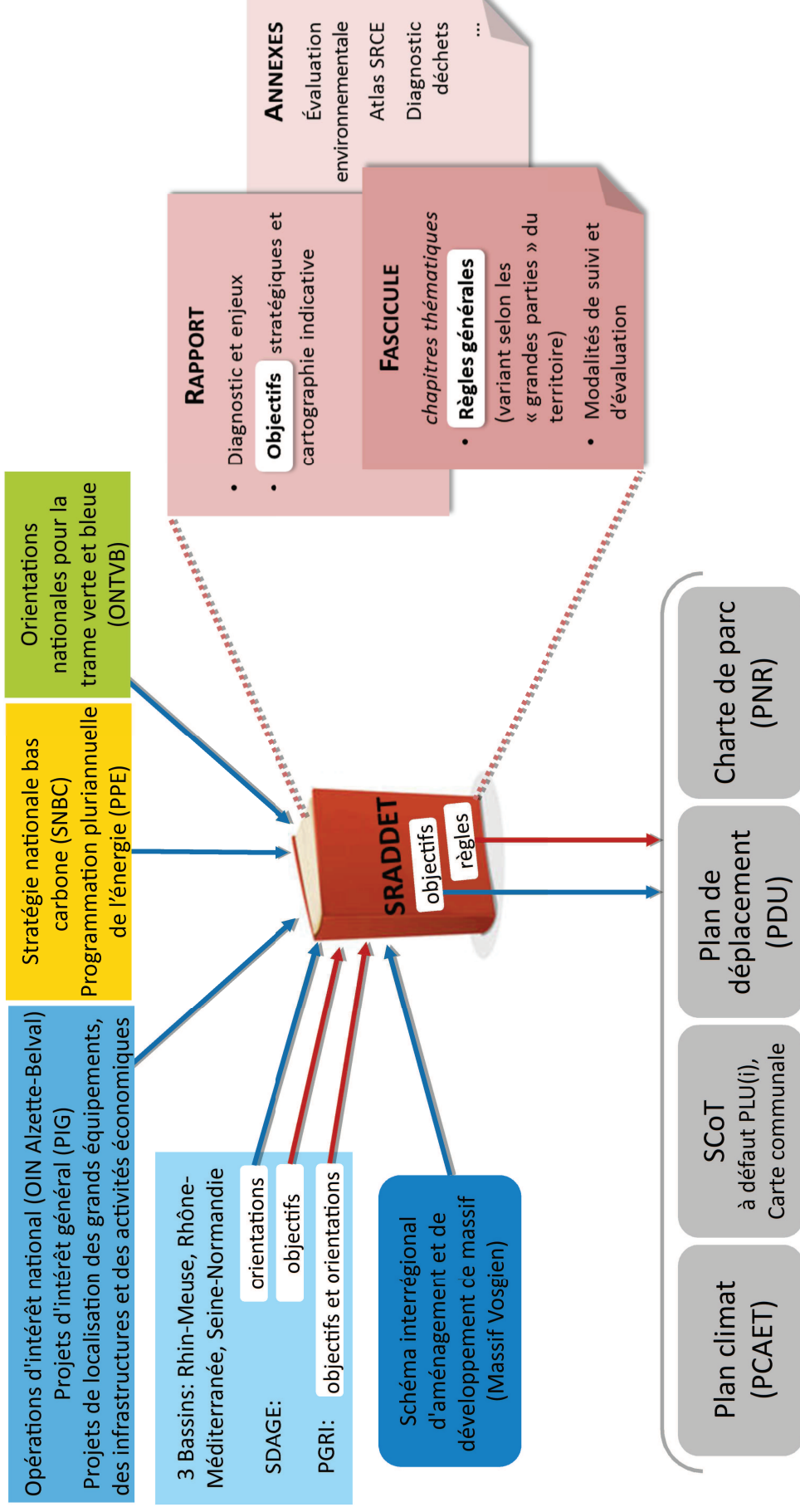
Tris Élimination

Biomasse

Vulnérabilité

Adaptation

Le SRADDET: un document de planification opposable



LE SRADDET : une vision partagée et co-construite

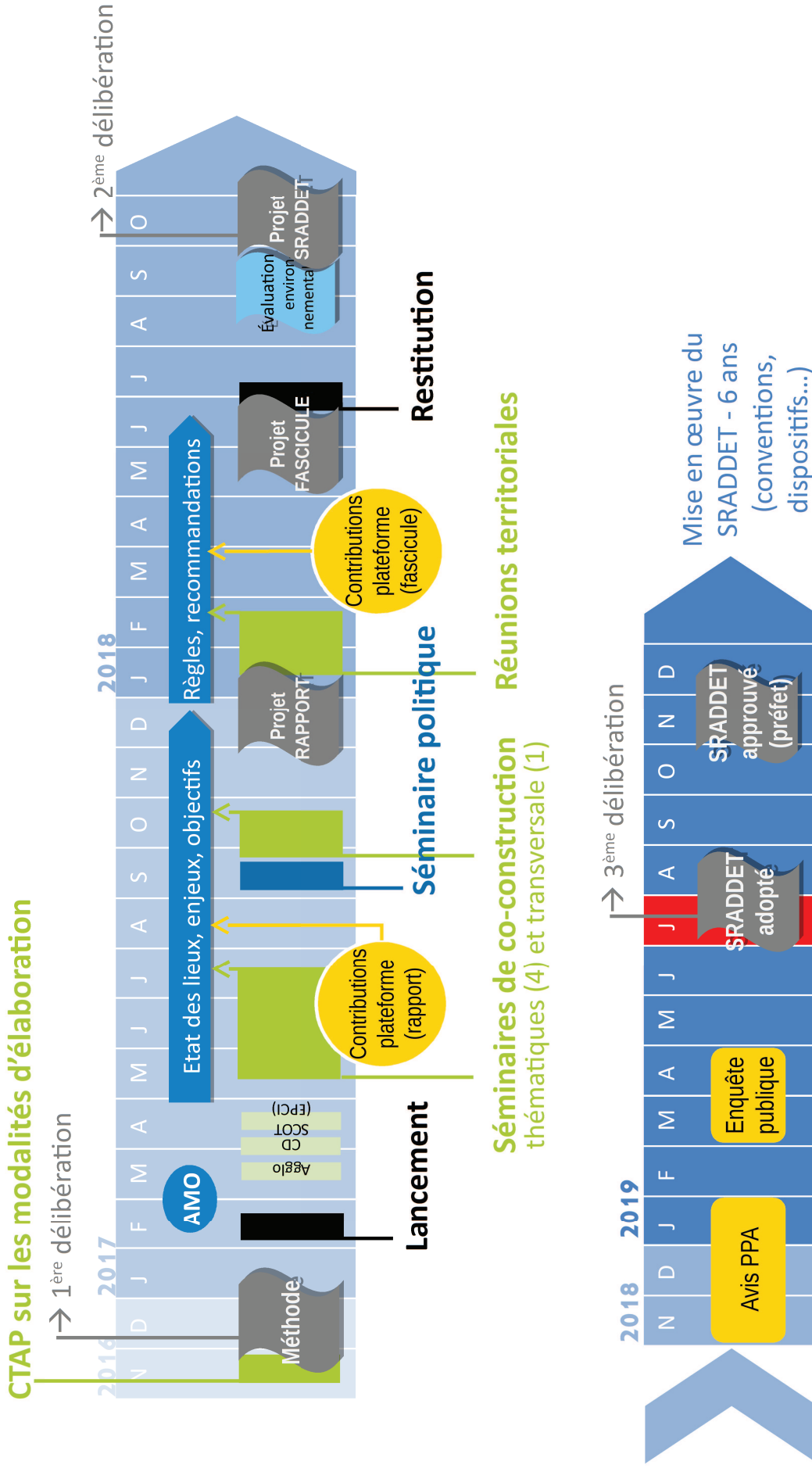
- **Co-construction transversale**
 - Agglomérations, EPCI à fiscalité propre
 - Schémas de cohérence territoriale (SCoT)
 - Conseils Départementaux
 - Pays et Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR), Parcs naturels régionaux (PNR)
 - Espaces de coopération transfrontalière

- **Instances de concertation thématiques**

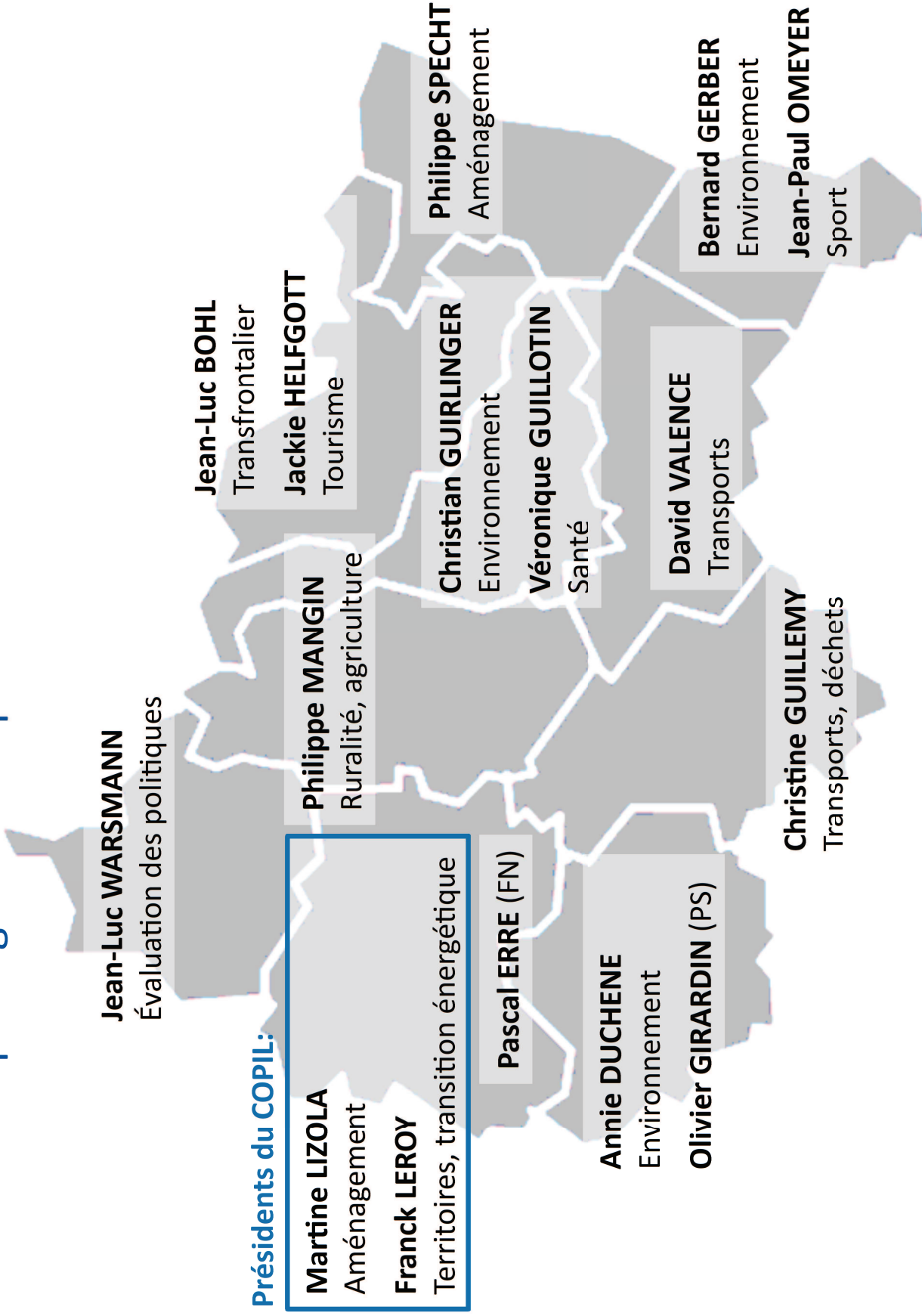
- Comité régional de la biodiversité (CRB)
- Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
- Comité de coordination des autorités organisatrices de la mobilité (AOM)
- Etat, SNCF et Voies navigables de France (VNF) + ports, aéroports...
- Commission consultative déchets
- Groupes de travail déchets
- Gouvernance climat-air-énergie élargie
- Réseau transition énergétique (PCAET, TEPCV*)



Rétro-planning prévisionnel



Un comité de pilotage thématique et territorial



Présidents du COPIL:

- Martine LIZOLA**
Aménagement
- Franck LEROY**
Territoires, transition énergétique

Mobilisation des expertises et d'une AMO*

Les services de la Région mobilisés

Une équipe projet transversale en interne (un chef de projet dédié et des référents thématiques)
Et une implication des services de la Région concernés



Des expertises et observatoires sollicités

- Services de l'Etat (DREAL*, SGARE*...)
- Agences de l'Etat (ADEME, Agences de l'eau...)
- Réseau des 7 agences d'urbanisme du Grand Est
- Observatoire régional des transports
- Observatoire de la transition énergétique
- Observatoire de la biodiversité
- Universités du Grand Est ...

Une assistance à maîtrise d'ouvrage (marché SRADDET) en cours de recrutement

Etat des lieux (égalité-aménagement, transport, climat-air-énergie, biodiversité-eau)

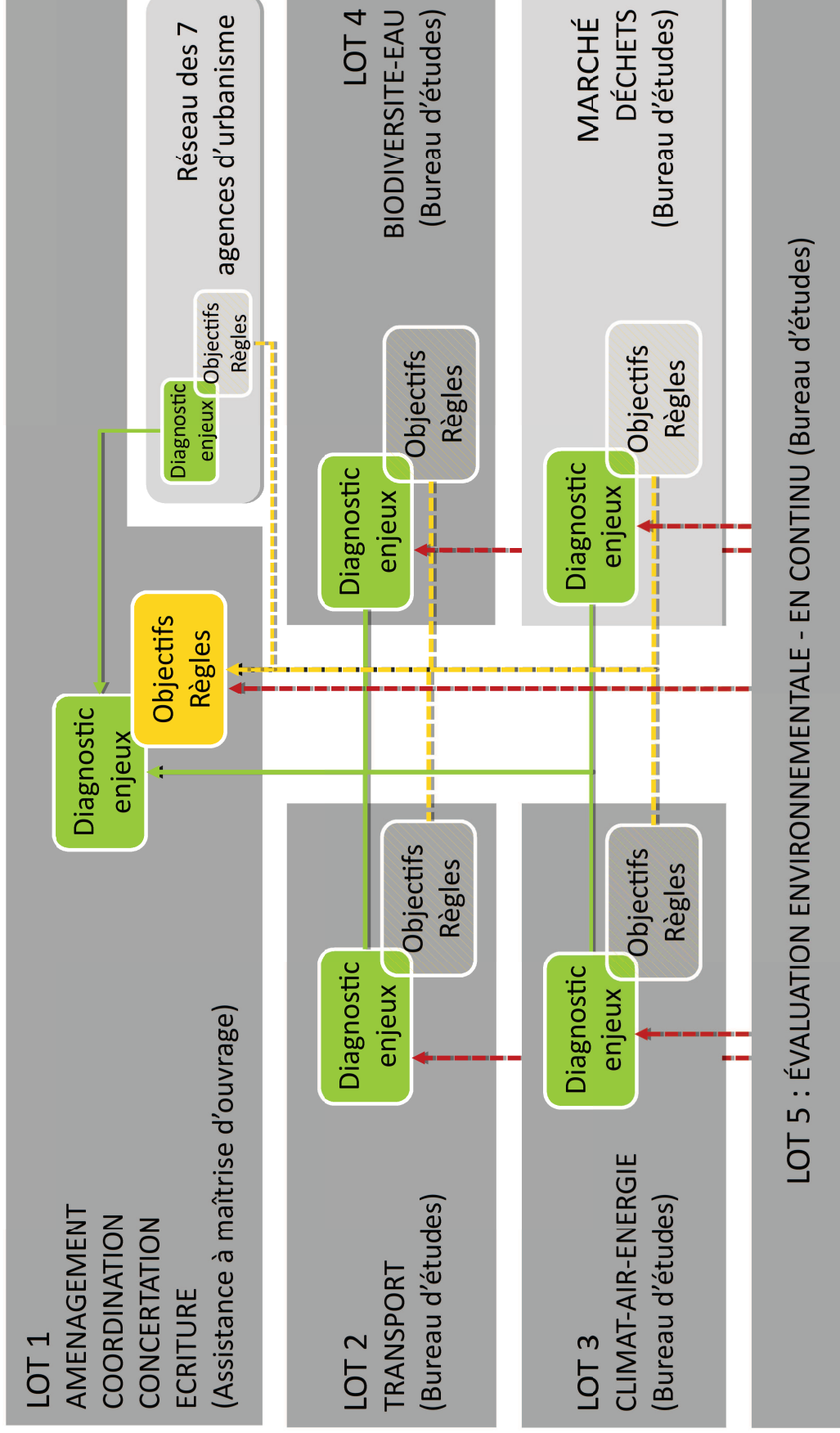
Enjeux et objectifs stratégiques, transversaux et thématiques

Co-construction, concertation, consultation, communication

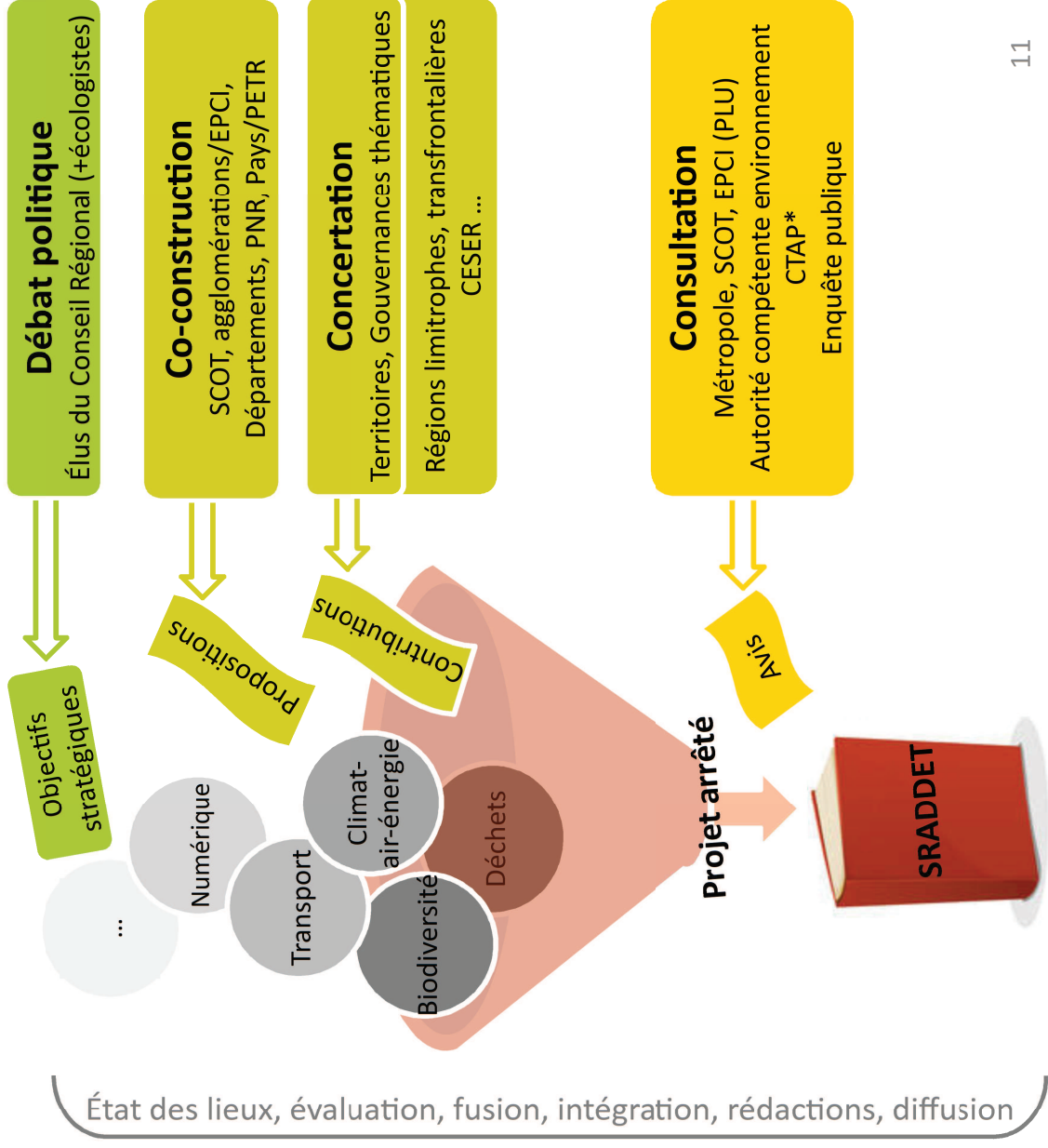
Evaluation environnementale (continue)

Rédaction du SRADDET

Le marché SRADDET



Récapitulatif de la méthode d'élaboration du SRADDET



- COPIL politique**
- Equipe projet interne**
- Cellule technique**
Région – Etat
- Expertise et assistance**
AMO / groupement de BE
agences d'urbanisme, observatoires



AMÉNAGEMENT • DÉVELOPPEMENT DURABLE • ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

sraddet@grandest.fr

Région Grand Est
Site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller - BP91006
67070 Strasbourg cedex

Stéphanie BAILO, Chef de projet - Direction de l'Environnement et de l'Aménagement - 03 88 15 64 94



Benoît LEPLOMB, Référent aménagement
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Foncier urbanisme planification
03 87 61 68 11

Laure THIBAUT, Référent transport
Direction des Transports et de la Mobilité
Service Intermodalité mobilité régionale et
transfrontalière
03 88 15 38 25



Christine PEPPOLONI, Référent climat-air-énergie
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Transition énergétique
03 87 31 81 50



Céline BERNARD-GARDES, Référent biodiversité
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Espaces et patrimoine naturels
03 87 31 81 55



Camille BARTHE, Référent eau
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Eaux et milieux aquatiques
03 87 33 67 62



Eloïse VANCOMERBEKE, Référent déchets
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Transition énergétique
03 88 15 64 96

Acronymes

AOM : Autorités Organisatrices de la Mobilité
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CESER : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
CPRDFOP : Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et d'Orientation Professionnelles
CTAP : Conférence Territoriale pour l'Action Publique
DREAL : Direction Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
NOTRé : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
PDU : Plan de Déplacements Urbains
PGRI : Plan de Gestion des Risques Inondations
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
SDTAN : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SGARE : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes
SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
SRIT : Schéma Régional d'Infrastructures et de Transports
TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte